

Aménager des conditions assurant une qualité de vie professionnelle

Garantir une qualité de l'accueil à l'enfant et à sa famille, c'est aussi garantir à ceux qui assurent cet accueil au quotidien des conditions de travail favorables. Ces conditions doivent être réfléchies et nécessitent une concertation entre toutes les personnes concernées : personnel, direction, Pouvoir Organisateur (PO), (co-) accueillants (m/f) mais aussi les familles qui confient leurs enfants.

Au niveau de l'organisation des espaces, dans un milieu d'accueil de type familial, Martine, accueillante à domicile, a aménagé une pièce où son époux, pensionné, peut se retirer en toute tranquillité pour regarder la télévision en journée et ne pas perturber l'accueil des enfants.

Dans les milieux collectifs, l'aménagement d'un espace pour le repas et le repos des puéricultrices est également indispensable.

De la même manière, afin de favoriser l'autonomie des enfants et préserver le dos de la puéricultrice, le milieu d'accueil choisit l'achat de petits escaliers qui permettront aux enfants d'accéder, en toute sécurité, au plan à langer et à la puéricultrice, de ne pas devoir porter les enfants plus grands.

Une dynamique d'équipe au sein d'une organisation réfléchie

Outre des conditions matérielles adéquates et un temps de travail adapté, la santé psychique du personnel doit aussi être assurée.

Ainsi, dans les structures collectives, la dynamique de l'équipe est un facteur de qualité important.

Evoluer dans une équipe, où la parole de chacun est respectée et la communication favorisée, permet à la personne de se sentir entendue dans ses difficultés, qu'elles soient professionnelles ou même personnelles.

Pour se faire, il est important que la direction crée un lieu de parole /d'échange adapté, en dehors de la présence des enfants (exemples : réunion d'équipe, supervision, journée pédagogique, ...).

Ces moments, en-dehors de la présence des enfants, permettent aux professionnels une prise de distance, de recul, un éclairage sur leur pratique professionnelle et les aident ainsi éventuellement à une remise en question. Nous constatons la nécessité, malgré les difficultés rencontrées par les équipes d'encadrement, d'organiser des réunions régulières tout au long de l'année.

Ces réunions peuvent varier dans leur mode d'organisation : par section, avec des représentants de chaque section ou avec tout le personnel. L'organisation, la préparation du déroulement et du contenu de ces rencontres, ainsi que les traces écrites sur les changements ou les décisions prises, sont à la base de la réussite du travail en équipe !

La supervision menée par quelqu'un de l'extérieur, de même que la formation continue sont des outils complémentaires qui visent à créer un cadre de travail valorisant où la personne se sent reconnue dans ses compétences professionnelles.

Pour l'accueillant à domicile, l'inévitable conciliation entre vie professionnelle et vie privée exige, entre autres, organisation et adaptation.

Une démarche proactive vers les personnes ressources (Agents conseils, Assistants sociaux des services d'accueillants conventionnés, collègues, formateurs, ...)

permettra de trouver les outils nécessaires face aux éventuelles questions et difficultés rencontrées.

Le co-accueil nécessitera, en outre, complémentarité, concertation et confiance réciproque pour permettre au duo d'évoluer sereinement.

Veiller à assurer le bien-être, tant moral que physique, du personnel encadrant les enfants représente un véritable prérequis à un accueil de qualité !

Pour en savoir plus :

[Brochures Repères pédagogiques pour un accueil de qualité 0-3 ans](#)

Prévention des maux de dos dans le secteur de la petite enfance
SPF Emploi, Travail et Concertation sociale - Direction générale Humanisation du travail - Équipe PREVENT : Jean-Philippe DEMARET, ergonomiste et licencié en kinésithérapie et en éducation physique et Frédéric GAVRAY, ergonomiste, kinésithérapeute et licencié en éducation pour la santé.

[Brochures formations continues destinées aux professionnels \(m/f\) de l'enfance – Programme 0-3 ans](#)

Céline VILAINE
Agent Conseil
Lucia PEREIRA
Conseillère pédagogique